



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouméa, le 3 juin 2023

L'ÉTAT INVESTIT 36 MILLIARDS DE FRANCS DANS LA CONTRACTUALISATION 2024-2027 AVEC LES COLLECTIVITÉS DE NOUVELLE CALÉDONIE

Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, et Jean-François Carenco, ministre délégué chargé des Outre-Mer, ont signé ce jour le mandat de négociation qui permettra au Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie de discuter avec les collectivités du contrat de développement. Celui-ci liera l'Etat et les collectivités de Nouvelle-Calédonie pour la période 2024-2027 et sera signé à la fin de l'année.

L'Etat investira 36 milliards XPF, soit 300 millions €, ce qui représente un effort exceptionnel pour poursuivre son soutien aux collectivités calédoniennes (Gouvernement, Provinces et communes) et les accompagner dans leurs projets d'investissements.

Les ministres ont chargé le Haut-Commissaire de veiller à ce que le contrat qui sera signé présente des caractéristiques simplifiées, ainsi qu'une souplesse dans ses modalités de gestion, afin de permettre une utilisation plus efficace des crédits d'investissement, en particulier pour les collectivités les plus petites.

A la demande des ministres, le Haut-Commissaire a réuni tous les maires du territoire cette semaine pour leur présenter les enjeux de ce contrat. Il leur a rappelé le caractère essentiel du travail collaboratif que l'Etat et les collectivités doivent entretenir, qui permet de réaliser les investissements structurants dont le territoire a besoin.

Comme les ministres l'ont rappelé lors de leur déplacement en Nouvelle-Calédonie, la transition écologique devra être au cœur de cette contractualisation et l'ensemble des thématiques qui la composeront devront en tenir compte : l'accès aux infrastructures et la continuité territoriale, la transition énergétique, le soutien au développement économique et touristique, la formation, le logement, la santé et l'accès aux soins, la cohésion sociale, la culture et la jeunesse.